

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1971)

Heft: 163

Artikel: Fribourg : le printemps en novembre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg: le printemps en novembre

positeurs, dans des sociétés comme la Suisa. En outre les écrivains romands peuvent être défendus par la puissante Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), société de droit français, qui dans le domaine francophone jouit d'un véritable monopole que lui envient les groupes du même genre à l'étranger.

En raison des problèmes à la fois matériels et juridiques qui s'attachent à cette question des droits d'auteurs, une réunion a eu lieu le 11 septembre 1971 à Zurich. Elle regroupait une cinquantaine de personnes, membres de la SSE et du groupe d'Olten et des représentants des associations d'éditeurs suisses. Elle avait comme but la fondation d'une société pour la sauvegarde des droits des écrivains dans le domaine de la radio et de la télévision. Mais vu le petit nombre de participants, les critiques formulées par les représentants du groupe d'Olten à l'encontre du projet de statuts de cette nouvelle association, qui prendrait le nom de Pro Litteris, l'acte de fondation a été reporté à plus tard. Membres de la SSE ou du groupe d'Olten, les écrivains sont donc confrontés aux mêmes problèmes et ne peuvent éviter de regrouper leurs efforts s'ils veulent se faire entendre des autorités fédérales, ou tenir tête aux moyens de communication de masses. Sinon les autorités, en cette matière comme en d'autres, passeront par-dessus des organisations dont elles mettent en doute la représentativité, pour s'adresser directement aux intéressés. Un premier pas a déjà été fait dans ce sens avec l'enquête du Département fédéral de l'intérieur. Sinon les « employeurs » pourront imposer leurs conditions à ceux dont le métier est de « produire » de l'art et d'en vivre.

Politique d'abord

La défense de la profession paraît donc exiger maintenant que tous les écrivains tirent à la même corde. Et la possibilité qu'offrent les nouveaux statuts de la SSE, de constituer des groupes particuliers paraît offrir aux écrivains du groupe d'Olten l'occasion de retourner à la vieille maison, en conservant, notamment sur le plan syndical, leur dynamisme propre. Mais il semble peu probable actuellement que le geste de Walter Diggelmann soit imité par de nombreux autres dissidents. Au contraire, les signes de durcissement, notamment en Suisse romande, sont évidents depuis l'assemblée de Bienne.

L'assemblée générale du groupe d'Olten, fixée au 6 décembre, décidera de l'avenir. Mais on comprendrait mal le maintien de la scission pour des raisons corporatives et matérielles. Seules des raisons politiques pourraient justifier une volonté de renforcer une association d'écrivains en dehors de la SSE. Ce qui obligera alors le groupe d'Olten à définir ses engagements politiques et à préciser quel rôle il assigne à l'écrivain dans la société actuelle. Ce qu'il n'a pas fait encore, malgré un an et demi d'existence. Car ses prises de position en faveur de telle ou telle cause ne constituent ni une définition idéologique, ni un programme d'action.

La manière dont la directrice du collège essaya de forcer la main de son chef hiérarchique n'a pas été relevée : avant d'avoir une réponse, elle afficha une copie de la lettre dans laquelle elle demandait une année d'exclusion ; plus tard, l'on ronéotypa des fragments de la lettre des directeurs de collège qui développait des arguments du même ordre.

De leur côté, les politiciens bourgeois éprouvent à l'égard des gauchistes cette peur maladive et bien

Trois enseignements se dégagent du scrutin fribourgeois du 21 novembre dernier.

1. La fluidité du corps électoral

En juin dernier, les femmes votant pour la première fois, le gouvernement, le parlement et tous les partis à l'exception du socialiste avaient été massivement désavoués par le peuple au sujet de l'agrandissement de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve. Lors de l'élection au Conseil national, le 31 octobre, une campagne apathique confirmée par des résultats anémiques permettait d'enregistrer le statu quo et ne laissait rien présager de bouleversant. Or c'est le même électorat qui vient de faire du parti socialiste la deuxième formation politique du canton, tout en maintenant une majorité renforcée de démocrates chrétiens au parlement.

Ces votes contradictoires supposent que le peuple fribourgeois entend suivre de très près la conduite des affaires publiques et se réservé le dernier mot le plus souvent possible. L'irruption du peuple comme facteur politique permanent, comme arbitre nécessaire, est nouvelle à Fribourg où la loi rendait la démocratie directe difficile à exercer. On peut donc prévoir un recours au peuple d'autant plus fréquent que celui-ci a institué un conflit constitutionnel entre un Conseil d'Etat à majorité démocrate-chrétienne et un Grand Conseil où l'opposition se renforce et qui est condamné au pluralisme en dépit de la majorité théorique d'une voix qu'y obtient la coalition DC-PAI (Paysans, artisans et indépendants).

2. Système bipolaire

La bipolarisation spectaculaire de la politique fribourgeoise signifie un dépassement des schémas historiques post-sonderbundiens sur lesquels opéraient les partis jusqu'en 1966. La tardive révolution économique fribourgeoise a maintenant atteint le palier socio-culturel. Le comportement politique n'est plus dicté par le réflexe « laïque et républicain » qu'entretenaient les radicaux, ni par les arguments confessionnels classiques que défendaient la DC jusqu'il y a cinq ans. Un des vainqueurs de Fribourg est incontestablement Vatican II.

C'est dans la mesure où la DC précisément est parvenue à rendre crédible son image de nouveau parti centriste, moderne et dynamique, relativement préoccupé de problèmes sociaux, qu'elle a réussi à se maintenir. Il y a eu un processus de rajeunissement interne qui a permis à la direction de ce parti de prendre le contrôle de l'aile droite doctrinaire qui le paralyssait.

En revanche, les radicaux se sont laissé enfermer dans une représentation du monde fribourgeois qui ne correspondait plus à la réalité. Leurs attaques contre la droite confessionnelle et contre la gauche au couteau entre les dents ne « passaient » pas. Elle les condamnait à cultiver la vision « historique », exaltant des luttes passées qui n'intéressent plus l'électeur. A l'abri de ce théâtre d'ombres, des affairistes et des politiciens sans envergure manœuvraient le parti vers la droite de l'échiquier politique, où il ne pouvait qu'être acculé et bâti.

Les socialistes avaient effectué leur mue en 1966. Ils ont poursuivi vigoureusement sur leur lancée, sous l'influence de leaders combattifs et habiles politiques et de jeunes intellectuels solidement implantés dans le territoire fribourgeois. Leur succès est d'avoir détaché les masses ouvrières et salariées qui votaient radical par atavisme et qui ont maintenant pris conscience de leurs intérêts de classe.

3. Nouvelle géographie politique

La régularité de la marée socialiste fribourgeoise est impressionnante. La montée est sensible dans tous les districts, et ceux qui n'ont pas été de nouveaux députés sont ceux qui perdaient un siège du fait du dépeuplement constaté par le recensement, à la notable exception de la Glâne. Il reste à déterminer si le fait que le PICS n'avait pas conclu d'appartenance avec la DC ou le PAI a joué un rôle dans l'avance socialiste. Mais en deux endroits celle-ci est proprement remarquable. Si l'on admet que la Singine est à Fribourg ce que le Haut Valais est au Valais, la percée socialiste — deux députés sur vingt — est en tous points magnifique. De même, l'élection personnelle du conseiller national Jean Riesen dans ce district lui a valu mille voix d'avance au premier tour sur le conseiller d'Etat sortant Zehnder, sauvé en 1966 par l'appoint de voix marginales que lui avait valu ce district pour des raisons d'affinités linguistiques (minorité alémanique). Les autres candidats socialistes au Conseil d'Etat ont également trouvé une clientèle électorale en Singine.

En ville de Fribourg, où le parti socialiste connaît un passage à vide dont profitait le PICS, le recul constaté aux élections nationales a pu être enrayer trois semaines plus tard, grâce à une campagne intensive. Une redistribution des cartes s'ensuivra à l'échelon politique local, puisque les radicaux perdent toute prétention mathématique à occuper la syndicature tandis que les deux formations de gauche devraient intensifier la convergence de leur action.

Il reste à conclure provisoirement. Il y a gros à parier que le climat politique ne changera pas beaucoup au cours de la prochaine législature. Mais les postulats sociaux prennent davantage de poids, et l'on peut augurer favorablement du sort qui sera réservé au nouveau projet de loi fiscale destiné à alléger la charge des petits contribuables. En revanche, une hausse du taux de l'impôt serait beaucoup plus difficile à réaliser dans le nouveau contexte. Mais le problème du développement économique reste entier, la majorité surveillée dont est dotée la DC est assortie d'un aiguillon social qui veillera à amplifier son action dans ce secteur, et c'est le PS. Mais surtout, la vie politique fribourgeoise se trouve être l'une des moins figées de Suisse; un champ d'expériences politiques s'ouvre. Des notions comme celles d'un gouvernement proportionnel, d'un « contrat social », notamment entre la DC et le PS, pourraient trouver un point d'application qui apparaîtrait comme le modèle de choses à venir sur le plan fédéral...

helvétique de tout ce qui pourrait briser le consensus, déboucher sur des oppositions ouvertes ; à ce titre, les manifestations des contestataires leur semblent porter des coups dangereux aux institutions qu'ils défendent et ils voient à leurs auteurs une haine tenace. Au cours du même débat au Grand Conseil genevois, l'on évoqua la mésaventure de cet enseignant déshabillé dans les locaux de la police pour avoir participé à une manifestation, du reste avortée. Le responsable de la police ne daigna pas

relever ce que le procédé avait d'inquiétant et l'un de ses corréligionnaires poussa le mauvais goût jusqu'à demander au Conseil d'Etat son opinion sur un enseignant que l'on voyait régulièrement dans les manifestations.

L'on peut condamner l'action politique des gauchistes, diverger totalement sur les moyens à utiliser. On ne peut pas pour autant accepter le délit d'opinion que certains essayent d'introduire chez nous.